

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE Samedi 05 novembre 2022

Formulaire à remplir et à transmettre à Stéphanie Lamy : <u>comptabilite@lfpl.fff.fr</u> <u>au plus tard le 25 octobre 2022</u> Rappel :

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club de Ligue ne peut pas représenter un autre Club.

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,
Président(e) du club,
Numéro de club
En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,
Madame, Monsieur
Licence n°
afin de représenter mon club et de participer aux divers votes lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 05 novembre 2022.

Fait à

Cachet du club Signature